

CONVENTION CADRE TRIPARTITE
entre la Commune de Lectoure, l'association des Amis des orgues de Lectoure
et l'association diocésaine d'Auch

POUR LE DEPOUSSIERAGE DE L'ORGUE

Entre

La Commune de Lectoure représentée par Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire, ci-après désigné par la Commune de Lectoure,

et

l'Association des Amis des orgues de Lectoure représentée par Monsieur Georges COURTES, Président,

et

l'Association diocésaine d'Auch, Paroisse de Lectoure, représentée par Monsieur l'Abbé Charles SAWADOGO, Vu pour être annexé à la délibération
en date du 26 FEV. 2024

Il est convenu ce qui suit :



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

ARTICLE 1 : Contexte

A ce jour, les tuyaux des plans sonores du grand orgue et de la pédale sont amputés de nombreux jeux à cause des poussières et des gravats présents en grande quantité qui obstruent le passage de l'air.

Ces poussières et ces gravats gravitent dans les pieds des tuyaux lors de l'utilisation de l'instrument.

Les tuyaux ne sonnent plus ou sont très faux.

Au fur et à mesure du temps qui passe, les poussières arrivent à entrer dans le sommier et se déposent sur les soupapes provoquant des cornements (sons constants).

Force est de constater que l'orgue se dégrade au fur et à mesure que l'on s'en sert (empreinte des poussières dans la peau des soupapes).

Un dépoussiérage est recommandé dans l'urgence pour éviter d'une part que l'instrument se dégrade puis d'autre part, avoir la possibilité de réentendre des jeux muets à ce jour utiles pour l'accompagnement des offices religieux réguliers.

ARTICLE 2 : Objectif de l'opération

L'objectif de cette opération consiste en :

- déposer les tuyaux du grand orgue et de la pédale
- fabriquer des casiers sur tribunes pour stocker les tuyaux pendant le dépoussiérage
- souffler les tuyaux, nettoyer les bouches au pinces doux
- dépoussiérer les faux sommier et les sommiers
- dépoussiérer les soupapes une par une

ARTICLE 2 : Modalités financières

Le coût total de cette opération de dépoussiérage de l'orgue portée par la commune de Lectoure, est estimé à 22 000 € TTC.

- remettre les tuyaux en place
- faire un accord général
- vérifier le fonctionnement des mécaniques, réparer les éléments qui ne fonctionnent pas correctement. Un réglage mécanique sera fait mais compris et facturé dans l'entretien annuel effectué par Monsieur Pierre Vialle
- vérifier les aplombs et les assemblages du positif

Modalités de versement :

Les fonds seront appelés par la municipalité auprès des associations qui s'acquitteront à

ARTICLE 3 : Réalisation

L'opération se déroulera en période de redoux après l'hiver, les températures devant être autour de 16 degrés dans la cathédrale.

ARTICLE 4 : Modalités financières

Le coût total de cette opération de dépoussiérage de l'orgue portée par la commune de Lectoure, est estimé à 22 000 € TTC.

Des subventions seront sollicitées par la municipalité pour la réalisation de ces travaux en particulier auprès de la DRAC.

Le montant restant dû par les parties, sera divisé en trois parts égales entre les co-contractants.

Modalités de versement :

Les fonds seront appelés par la municipalité auprès des associations qui s'acquitteront à réception du titre de perception.

Fait à Lectoure, le
en trois exemplaires

pour l'association des Amis
des orgues de Lectoure,

pour l'association diocésaine d'Auch
– Paroisse de Lectoure,

pour la Commune
de Lectoure,

Georges COURTES

Charles SAWADOGO

Xavier BALLENGHIEN